

De la « situation de partenariat » à la « relation de partenariat »

Quelle place pour l'anthropologie ?

Charles-Édouard DE SUREMAIN

Anthropologue

I Introduction

« Qu'en est-il du projet X exactement ? Sais-tu sous quelle forme je pourrais y participer ? C'est plutôt du genre usine à gaz où tout le monde est dilué ou projet où tout le monde est censé travailler main dans la main en interconnaissance ? ». C'est en ces termes que je me suis adressé, par mail, à une collègue qui m'informait du financement d'un projet où j'étais associé, mais auquel je n'avais que très peu participé lors de la phase de montage.

Autre exemple : « C'est officiel, le projet Y que j'ai présenté et auquel je vous ai associé bénéficie d'un financement à dépenser dans le courant de l'année. Pourriez-vous me faire part de vos intentions, souhaits ou suggestions pour utiliser cet argent ? L'idée, il faut le rappeler, est que tout cela nous conduise à élaborer un projet collectif. Pouvez-vous me répondre d'ici la fin du mois ? ». Cette fois, c'est moi qui rappelle à mes collègues qu'ils/elles sont associé(e)s à un projet dont le détail est déjà bien loin dans leur esprit. Je leur envoie d'ailleurs ledit projet en fichier attaché.

Si j'en réfère aux expériences de plusieurs collègues et aux miennes, ces situations ne sont pas exceptionnelles. Remémorer au chercheur

qu'il est « partenaire »¹ dans un projet est sans doute une conséquence directe de la profusion des demandes de financements auxquelles il se doit de répondre. Dans ce contexte, répondre positivement à une sollicitation, sans savoir réellement à quoi on s'engage, n'est pas si rare. Au-delà de la profusion des demandes, cependant, ce sont les motivations, conditions et conséquences de l'engagement du chercheur qui sont en jeu. Il peut s'agir de contenir un collègue qui requiert la participation administrative d'un collègue de tel ou tel grade (DR, HDR...) ; il y a l'espoir du chercheur de participer à quelques publications « au cas où » le projet soit financé ; il y a la logique d'appartenance à un réseau qui appelle, à un moment donné, des collaborations concrètes ; il y a l'obligation de répondre positivement à une injonction hiérarchique ; il y a, enfin, la nécessité de répondre à divers dons et contre-dons conformément au principe de la logique d'échange de services entre chercheurs. Mais la raison qui nous intéresse plus spécifiquement ici est l'importance donnée au partenariat dans les principales « missions » de l'anthropologue qui travaille à l'IRD². Comment cette mission est-elle vécue par le chercheur ? En quoi exerce-t-elle une influence, et laquelle, sur sa recherche ? L'anthropologie qui en résulte s'en trouve-t-elle modifiée et en quoi³ ?

De la « situation de partenariat » à la « relation de partenariat »

Dans la recherche pour le développement, l'incitation à travailler « dans le partenariat », aussi forte et contraignante soit-elle, ne fait pas pour autant l'objet d'une réflexion suivie et approfondie de la part des chercheurs et des institutions. À ce point que l'on peut

¹ Dans la définition du mot « partenaire », les niveaux individuel et collectif sont confondus : « Personne avec laquelle on converse, on discute, etc. » et « Personne, groupe, pays avec lesquels on est en relation à l'intérieur d'un ensemble social, économique, etc. ». Cf. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partenaire/58352>.

² Il serait intéressant de savoir depuis quand le mot « partenaire » est employé à l'IRD, et celui qu'il a éventuellement remplacé.

³ Je ne traite pas, ici, la question cruciale des répercussions du partenariat sur les populations « bénéficiaires » des projets de développement.

légitimement s'interroger sur ce que recouvre, ou qui recouvrent, ces fameux « partenaires » dont la collaboration à un projet est quasiment un sésame conduisant à sa prise en considération : ne pas avoir de partenaires ne revient-il pas, en effet, à se priver de tout support institutionnel ? Au cours de mes recherches, la question des partenaires et du partenariat s'est posée de façon récurrente, mais pas toujours explicitement et dans les mêmes termes. C'est, le plus souvent, « en situation », et également *a posteriori*, que j'ai mené une réflexion plus ou moins rigoureuse et aboutie sur la question. Il est vrai que, dans la plupart des cas, cette réflexion eût été vaine tant la priorité portait davantage sur les objectifs scientifiques des projets que sur les conditions de leur réalisation. De fait, une fois les projets financés et lancés, il fallait plutôt faire « comme si » tout allait pour le mieux avec les partenaires que s'arrêter sur le contenu, la portée et le sens de la « relation de partenariat » ainsi postulée⁴.

Rétrospectivement, au terme d'une sorte de « retour sur expérience » mené pendant la rédaction de mon HDR, j'ai réfléchi à l'élaboration d'une grille d'analyse, à usage personnel, permettant de comprendre les situations de partenariat hétérogènes dans lesquelles j'ai été impliqué. Certes, lors du déroulement de mes activités de recherche, j'avais déjà « évalué » ce partenariat à partir de critères plus ou moins constants. Mais je me propose ici d'étoffer ma démarche en systématisant quelque peu cette grille afin de mieux délimiter, comprendre et apprécier la portée des différentes situations de partenariat dans lesquelles l'anthropologue est susceptible de s'engager.

La situation de partenariat : critères de définition

L'application de la grille n'a pas pour finalité de déterminer un score permettant d'inclure ou d'exclure définitivement un partenariat. Elle ambitionne plutôt de poser les jalons de discussions constructives qui constituent l'un des préalables nécessaires au déroulement éclairé de tout projet de recherche.

⁴ La notion de « relation de partenariat » s'inspire de celle de « relation ethnographique » (FABIAN, 1983 ; Ateliers d'anthropologie, 2009 ; LESERVOISIER (éd.), 2005 ; BENSA, 2007).

La première variable de la grille vise à mieux connaître les conditions générales dans lesquelles s'est constitué le partenariat : a-t-il été « créé », est-il « ancré », « prétexte », « imposé » ou « sollicité »⁵. Ce que j'entends par ces différents types de partenariat sera expliqué plus loin. À cette première question, suivent celles de la conformité du partenariat par rapport aux objectifs scientifiques du projet, de la compatibilité des valeurs éthiques du partenaire autour de la recherche (qu'il s'agisse d'un individu ou d'une institution), de la pertinence entre les différentes disciplines mobilisées (s'il y a lieu), de la capacité administrative à coordonner un projet (s'il y a lieu), de la plus ou moins grande difficulté du montage administratif et, enfin, celle de la potentialité d'un développement du partenariat à plus long terme. À ces différentes variables, il convient de répondre par les qualificatifs de « forte », « moyenne » ou « faible ».

Constitution du partenariat X <i>Créé/Imposé/Sollicité/Prétexte/Ancré</i>	
Conformité aux objectifs du projet <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	
Compatibilité des valeurs éthiques autour de la recherche <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	
Pertinence disciplinaire <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	
Capacité administrative <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	
Difficulté du montage administratif <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	
Potentialité du partenariat à long terme <i>Forte/Moyenne/Faible</i>	

■ Figure 1

La situation de partenariat : grille d'analyse compréhensive

Cette grille a une dimension quelque peu « subjective » dans la mesure où, selon le statut de celui qui la remplit (le chercheur IRD ou son « partenaire »), elle peut aboutir à des résultats très différents.

⁵ Les expressions de partenariat « prétexte » et « ancré » sont empruntées à Francine SAILLANT (1999) à propos de la mobilisation de la pluridisciplinarité dans l'étude des soins. La question de la pluridisciplinarité, d'ailleurs, se pose dans des termes très proches de ceux du partenariat. Cf. aussi RUBIN DE CELIS *et al.*, 2000.

D'ailleurs, si cette grille a été conçue initialement pour le chercheur IRD, elle peut parfaitement être soumise à l'ensemble des chercheurs impliqués dans le projet de recherche. Cette procédure permettrait à l'évidence de croiser, de recouper et donc de mieux apprécier les points de vue.

Sans doute est-il possible d'affiner davantage la grille par des variables assorties de critères supplémentaires et complémentaires. Ainsi, pourrait-on envisager de tenir compte des publications (caractère collectif, portée internationale...), des partenariats passés ou encore de l'expérience (de l'équipe, de l'institution, des chercheurs) en termes de recherche dans le développement.

Anticiper une situation de partenariat ?

Cette grille d'analyse peut-elle avoir une dimension prospective dans les projets de recherche pour le développement ? Pourrait-elle permettre de prendre des précautions afin d'éviter les malentendus et fausses attentes résultant d'un partenariat insuffisamment explicité ? Pour ma part, je n'ai pas pensé cette grille comme un outil de planification du partenariat de la recherche, mais comme un outil réflexif facilitant la prise de recul par rapport à l'expérience de terrain, pour tirer des enseignements. L'essentiel n'est pas d'accumuler des informations à des fins de comptage ou de contrôle : il est de comprendre ce qui confère à un partenariat sa spécificité en termes d'affinité administrative, éthique et scientifique. De façon opératoire et pragmatique, la grille a pour objectif, compréhensif, de mettre au clair ce qui a pu rester un impensé dans une situation de partenariat, alors même qu'il s'agit de l'une des conditions premières de l'exercice de la recherche. Plus fondamentalement – à la manière d'un déclencheur ou d'un « embrayeur » en linguistique – le dessein de la grille est de s'interroger sur la nature de la relation mise en œuvre dans le cadre d'une recherche l'ayant suscitée à l'origine : s'agit-il d'une collaboration, d'une juxtaposition de personnes et/ou d'institutions, d'une cohabitation, d'un compagnonnage ? Autrement dit, la situation de partenariat débouche-t-elle sur une relation de partenariat symétrique dans laquelle la mise en synergie des moyens et des ressources tant matérielles que scientifiques s'opère sur un même objet à un même moment ?

La grille d'analyse se présente ainsi comme un outil permettant de recueillir des éléments de réponses à des questions d'importance qui sont généralement peu ou insuffisamment posées et discutées explicitement. Il va de soi qu'elle n'est pas uniquement destinée aux partenaires du Sud : elle l'est également à ceux du Nord. C'est même à cette seule condition que peut s'engager une réflexion approfondie sur la situation de partenariat et la relation de partenariat. Au-delà, le pari est d'explicitier les enjeux locaux de pouvoir qui restent dans l'ombre (clientélisme, conflits politiques et d'intérêt ou encore de personnes) pour parvenir à une certaine transparence.

La question du « meilleur partenaire » possible a-t-elle un sens ? Exemples du Sud et du Nord

Pour illustrer plus précisément la démarche, je prendrai ici quelques exemples de situations de partenariat auxquelles j'ai été confronté. Je ne traiterai que la variable – ou la question – de la constitution du partenariat pour envisager le type de relation de partenariat mis en œuvre. Non pas que les autres questions soient secondaires, mais plutôt que celle-ci me semble à la fois délicate à aborder et riche en enseignements.

Le partenariat « ancré »

Il s'agit d'un partenariat caractérisé par la mobilisation d'équipes qui se connaissent – pour avoir déjà travaillé ensemble – ou qui se connaissent suffisamment pour estimer – plus ou moins explicitement – qu'elles peuvent se passer de discussions et autres éclaircissements préliminaires. Le risque de ce type de partenariat est, entre autres, de céder à une certaine routine : « on sait » par avance que le projet se déroulera « normalement » avec ces chercheurs, ce réseau, cette équipe... D'où, parfois, une absence relative d'esprit critique à l'intérieur de l'équipe de recherche – c'est-à-dire parmi les

partenaires impliqués dans le même projet. Sur le plan scientifique, les partenaires se complètent utilement, les activités sont interdépendantes et s'emboîtent les unes les autres. Dans ce cas, on peut parler de *collaboration* de travail efficace, mais pas nécessairement très inventive en termes de valorisation.

C'est la situation que j'ai rencontrée lors d'un projet de transfert de technologie, de changement de comportement et d'amélioration de l'alimentation de complément de l'enfant sur le plateau Kukuya au Congo entre 1995 et 1997. La recherche a été menée par l'équipe de Nutrition de l'IRD et un ensemble de partenaires (ministère de la Santé congolais, Unicef, Université...) qui travaillaient ensemble depuis plus de dix ans. Lorsque j'ai rejoint le projet, il a fallu que je développe ma propre activité – consistant en une enquête ethnographique – en m'affranchissant d'un protocole de recherche au sein duquel elle n'était pas prévue. Dans ces conditions, mes résultats de recherche ne se sont pas facilement inscrits dans l'ensemble des « résultats » reconnus comme tels par mes collègues nutritionnistes. Pour ce faire, j'ai dû convaincre mes partenaires et aussi modifier mes habitudes de valorisation⁶.

Partenariat « prétexte »

Il s'agit d'un partenariat opportuniste, construit de toutes pièces pour les « besoins de la cause ». Les partenaires potentiels se connaissent peu ou mal. S'il ne conduit pas systématiquement à l'échec, ce partenariat comporte une part de risque importante. De fait, tout partenaire potentiel (individu, institution ou réseau) est précédé – à tort ou à raison – d'une certaine réputation : les bribes d'informations sur le niveau scientifique supposé des uns et des autres circulent très vite (web, colloques, commissions...). Dans cette situation, des mises au point scientifiques comme administratives et financières sont indispensables pour lever sous-entendus, doutes et soupçons. C'est tout particulièrement le cas lorsque, par exemple, le bailleur de fonds exige la désignation d'un partenaire du Sud comme coordinateur général du projet. Cette condition requiert

⁶ Cette expérience est décrite et analysée dans ATLANI-DUAULT et VIDAL (éd.), 2009.

des ajustements et des compromis à même d'enrayer le bon déroulement du projet s'ils sont mal ou insuffisamment explicités – en tout cas peu assumés par les différents partenaires. Au pire, le partenaire du Sud (généralement) peut se sentir instrumentalisé et adopter une certaine résistance passive vis-à-vis de telle ou telle activité scientifique ou tâche administrative. Au mieux, l'entraide fonctionne et un réel transfert de compétences s'opère « dans l'action », sur le terrain. L'idéal, dans ce cas, est que les partenaires du Nord assument leur vocation de « formateurs » (entendu dans le sens que lui donne l'institution), tandis que les partenaires du Sud gagnent en compétences comme en visibilité sur la scène scientifique internationale. Dans ce cas, l'idée de *juxtaposition* semble illustrer la façon dont les partenaires conçoivent leurs activités respectives au sein du projet.

J'ai vécu ce type de situation dans le cadre d'un projet sur l'approche globale de la santé de l'enfant en Bolivie et au Pérou entre 1998 et 2003. Le format des projets Inco-DC imposait quatre partenaires, deux du Nord et deux du Sud, avec la coordination scientifique et administrative d'un partenaire du Sud. Pour faire fonctionner le projet, un mode de coordination parallèle s'est mis en place (sous l'égide d'un des partenaires du Nord). Mais celui-ci a rencontré plus ou moins de succès compte tenu de la motivation très relative du dit partenaire pour assumer cette lourde charge. Concrètement, le projet a donc été coordonné et administré en parallèle par un petit groupe de trois chercheurs, dont deux de la même équipe du Nord, laquelle n'était pas celle qui était censée coordonner et administrer le projet... Dans ce cas, les malentendus entre partenaires sont inévitables⁷.

Partenariat « imposé »

Un projet de recherche s'accommode très difficilement de l'imposition d'un partenaire pour diverses raisons évidentes : défiance, sentiment de compétition exacerbé, faible compréhension des cadres théoriques et méthodologiques des uns et des autres...

⁷ Sur ce projet, cf. ATLANI-DUAULT et VIDAL (éd.), 2009 ; SUREMAIN *et al.*, 2003 ; LEFÈVRE et SUREMAIN, 2004.

L'ensemble du déroulement du projet, de sa conception à la valorisation est soumis aux non-dits et, par voie de conséquence, aux malentendus. Dans ce cas, il est bien évidemment très difficile de tendre vers un objectif et des réalisations communes, sauf au prix de rapports de force qui, s'ils restent le plus souvent feutrés, n'en sont pas moins délétères. Dans le contexte du développement, cette situation n'est pourtant pas si rare : elle répond le plus souvent à des injonctions administratives et technocratiques auxquelles le chercheur ne peut déroger. La difficulté, pour les chercheurs, est de fonctionner sur un mode de *cohabitation* qui ne nuise pas au projet dans son ensemble.

Partenariat « sollicité »

Ce partenariat fonctionne sur le mode d'une alliance mutuellement consentie et éclairée. Les partenaires ne se connaissent pas nécessairement à l'origine, mais s'approprient mutuellement avant de sceller un accord autour d'un projet. C'est probablement la situation la plus stimulante pour le chercheur qui jouit alors de la liberté d'exposer ses façons de faire, dans le format qui lui sied, et d'en débattre ouvertement avec ses partenaires potentiels. À vrai dire, ce partenariat est sans doute celui qui pratique le plus la réflexivité. Débattre, d'une certaine façon, est l'un des préalables incontournables à l'existence du projet. D'où l'épanouissement possible d'une forme de *compagnonnage*, autrement dit de respect et de complicité, pouvant s'avérer durable, dans le travail.

Il va de soi que ces différentes situations de partenariat (ancré, prétexte, imposé, sollicité) ne sont pas exclusives les unes des autres ; le plus souvent, elles coexistent ou se succèdent au sein du même projet ; elles évoluent et se transforment au gré du développement de ce dernier. Entre les partenaires imposés (par un ministère, une équipe de recherche), sollicités (pour les besoins ponctuels du projet), prétextes (servant plus ou moins d'alibi pour développer la recherche) ou, au contraire, ancrés (fruit d'une interconnaissance ou de liens personnels de longue durée), tous les cas de figure sont possibles. Dans la mesure où les situations de partenariat sont faites de relations sociales – les relations de partenariat –, aucun schéma préconçu et mécanique ne s'applique en la matière.

I Quel partenariat pour quelle anthropologie ?

Parmi les relations sociales qui animent un projet, celles que l'anthropologue entretient avec ses partenaires sont-elles spécifiques ? En quoi ces relations ont-elles, éventuellement, des conséquences sur la façon de « faire » de l'anthropologie⁸ ? La grille d'analyse présentée ci-dessus pose la question de savoir si la situation de partenariat, qui engage des relations de partenariat complexes et enchevêtrées – lesquelles contribuent à construire cette situation et à lui donner un sens –, est propice, ou non, à l'exercice de la recherche en général et de l'anthropologie en particulier.

Dans une relation de partenariat, comme dans une « relation ethnographique »⁹, surviennent indéniablement des différends quant à la nature de l'échange qui la caractérise. Mais les conséquences n'en sont pas pour autant inéluctables. Ces différends peuvent entraver le processus (compétition, court-circuitage) ou au contraire le stimuler (volonté de bien ou de mieux faire). Un partenariat « imposé » sur la base d'une décision d'ordre institutionnel (ou géopolitique, en l'occurrence) comporte de nombreuses inconnues, mais n'est pas nécessairement condamné à l'échec ; inversement, un partenariat « négocié » sur la base de relations interpersonnelles et scientifiques préexistantes peut tourner au fiasco.

D'où la nécessité, comme je l'ai indiqué plus haut, de prendre tout le temps, ou de créer les occasions nécessaires, pour que les différends partenaires impliqués dans un projet puissent expliciter leurs attentes, motivations, contraintes et ambitions scientifiques. Cela peut prendre la forme de réunions régulières – et relativement formelles – au cours desquelles chacun expose ses référents conceptuels, théoriques et méthodologiques. Cette étape est encore plus importante dans les projets pluridisciplinaires.

⁸ Pour reprendre le titre d'un ouvrage récent de Laurent VIDAL (2010).

⁹ Comme l'a montré Jeanne FAVRET-SAADA (1977), il s'agit de la « juste distance », c'est-à-dire de la place que les membres de la société d'accueil assignent à l'anthropologue et de la façon dont il s'en accommode pour construire son objet d'étude.

Mais cette étape scientifique – indispensable lorsque l'on établit un partenariat – ne suffit pas toujours à construire un véritable lien. L'inégalité des ressources et des statuts, les contingences historiques, les affinités interpersonnelles et bien d'autres éléments sont, à l'évidence, incontrôlables. Au mieux s'agit-il d'en être conscient et de composer avec eux, de façon à ce que le déroulement du projet n'en pâtisse pas trop. Le fait de se parler est sans doute une étape, sachant que l'essentiel du problème est probablement ailleurs et qu'il se situe davantage du côté de l'échange intellectuel, plus ou moins inégal, selon les ressources dont dispose chacun des partenaires. Entre la communication et les considérations institutionnelles, s'immiscent les logiques statutaires, l'inégal accès à la culture scientifique (notamment en raison de son coût), la moindre reconnaissance du diplôme (pour des raisons objectives ou de « prestige ») ou la faible maîtrise de la langue dominante (l'anglais, la plupart du temps). Ces éléments constituent non pas des obstacles ou des biais, mais des données de base dont la prise en compte est inévitable dans l'établissement de la relation de partenariat.

Se posent également, de manière transversale, des considérations éthiques. Mener des recherches pour, sur et dans les pays en développement ou émergents peut difficilement se passer de collaborations scientifiques avec des partenaires (chercheurs, équipes, institutions) de ces mêmes pays. Mais l'origine ou l'implantation physique du partenaire est-elle une garantie suffisante pour l'établissement d'une relation de partenariat constructive et pour le bénéfice du pays considéré ? Rien n'est moins sûr.

Les défis posés par la relation de partenariat se situent donc à des niveaux fort différents : éthiques, institutionnels, personnels, scientifiques... Pour n'insister que sur ce dernier point, force est de constater que le déroulement de l'enquête de terrain de l'anthropologue se trouve nécessairement affecté par cette relation, car, s'il joue le jeu, il se doit de travailler en bonne intelligence avec « son » partenaire. Aussi, cette relation de partenariat, faut-il le souligner, n'a plus rien à voir avec celle, quelque peu passée sous silence dans la littérature, de l'anthropologue d'antan avec ses kyrielles d'assistants (interprète, guide, chauffeur...) ¹⁰. Cette question n'est pas sans

¹⁰ Cf. cependant STOCKING (1983) sur ces aspects.

rappeler les problèmes éthiques et méthodologiques – voire politiques – qui se posent à l’anthropologue confronté au choix, plus ou moins assumé, de ses « informateurs ». De fait, l’anthropologue n’est-il pas tenté, avec ses partenaires, de revivre les travers qu’il a parfois avec ses informateurs, à savoir de les considérer comme des interlocuteurs obligés avec lesquels il se doit de composer ?

Il s’agit, en l’occurrence, non seulement de se communiquer des données entre partenaires « d’égal à égal », mais également de se les approprier et de les interpréter « à plusieurs ». Dans la situation de partenariat, se pose finalement la question des limites de la participation d’une sorte de « tiers-égal » – comme dans la relation ethnographique, de type dyadique, qui lie l’anthropologue et son informateur¹¹.

Conclusion

En recourant à la grille d’analyse, il n’est nullement question de distinguer les « bons » des « mauvais » partenaires ou encore de les hiérarchiser. Il s’agit plutôt de se donner un moyen, parmi d’autres, de comprendre une situation de partenariat « provoquée » à l’origine par l’application d’une logique institutionnelle, en décryptant les relations qui la font vivre. Si, à l’instar d’autres chercheurs, l’anthropologue est, la plupart du temps, « relativement aveugle par rapport à ses propres pratiques » (BENSA, 2007), l’outil peut contribuer à atteindre l’« intelligence des circonstances » selon la formule de DESCOLA (1993). De fait, dans la plupart des projets, les modalités d’émergence du partenariat sont tuées, ainsi que les micro-décisions et les négociations qui la sous-tendent. En s’appuyant sur des éléments concrets, qui s’expriment dans des registres distincts

¹¹ Il s’agirait, en quelque sorte, d’une autre forme de « triangulation » : elle porterait non pas sur la mise en comparaison de méthodologies différentes sur des données identiques, mais sur le recueil et l’analyse même des données par au moins deux chercheurs.

et essentiels, l'analyse débouche sur une compréhension des circonstances qui font exister le partenariat.

À un autre niveau, complémentaire, il est envisageable de réaliser une auto-évaluation du partenariat, une fois le projet achevé. L'intérêt est cette fois de se polariser sur le partenariat tel qu'il a été vécu et éprouvé par les partenaires en tant qu'individus inscrits dans une situation de partenariat. C'est l'expérience, fructueuse, qui a été tentée lors du projet auquel j'ai participé en Bolivie et au Pérou sur l'approche globale de la santé de l'enfant (LEFÈVRE 2003 ; LEFÈVRE et SUREMAIN, 2004). Dans le cadre d'un questionnaire auto-administré, en l'occurrence, les chercheurs répondent à diverses questions sur leurs motivations de départ à participer au projet, leurs attentes par rapport à lui, leur appréciation sur sa coordination, leur avis sur la nature de la relation de partenariat qui a eu cours ou encore sur ce qu'ils en retirent, personnellement, sur le plan théorique, méthodologique et éthique. L'auto-évaluation permet, après coup, de mesurer l'écart entre ce qui était envisagé et souhaité au démarrage du projet, et ce qui en ressort finalement à l'arrivée. Riche en enseignements, cette étape « réflexive », qui concerne tous les partenaires individuellement, offre une vision complexe et nuancée de la situation de partenariat et des relations qui ont eu cours.

L'ambition opératoire de la grille est, encore une fois, d'élucider la façon dont fonctionne et vit un projet de développement conduit dans le partenariat. La grille proposée bannit d'emblée toute tentation d'exclusion ou d'inclusion systématique et s'adresse à chaque partenaire pressenti. Telle qu'elle est conçue, il ne s'agit pas d'un outil de contrôle, mais d'un outil d'appui à la réflexion facilitant la compréhension du partenariat, cette forme de relation si particulière dans l'univers des projets de développement.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – *Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom. L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – *Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – *La relation ethnographique, terrains et texte. Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – *Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union. Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – *Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella. Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – *De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance. Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – *Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine*.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdville.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Seminor 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDOY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandoy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales, Hanoi (23-24 mai 2002)*, 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIRES-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-referance/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOË F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOË F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropical*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSON A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152–156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche en sociologie « théorique » : l'impact de la participation citoyenne sur le développement local. *Revue de la géographie de la France*, 2008, 1 : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0